



PROJET PEDAGOGIQUE

AVENTURES AU BOUT DU MONDE

Séjour 7-9 ans du 13 au 17 juillet 2026

LE PROJET PEDAGOGIQUE DU SEJOUR « AVENTURES AU BOUT DU MONDE ! »

L'ORGANISATEUR

Ce séjour est proposé par le Centre de Loisirs de Lannilis, un service géré par la Ville de Lannilis.

LE PUBLIC ACCUEILLI

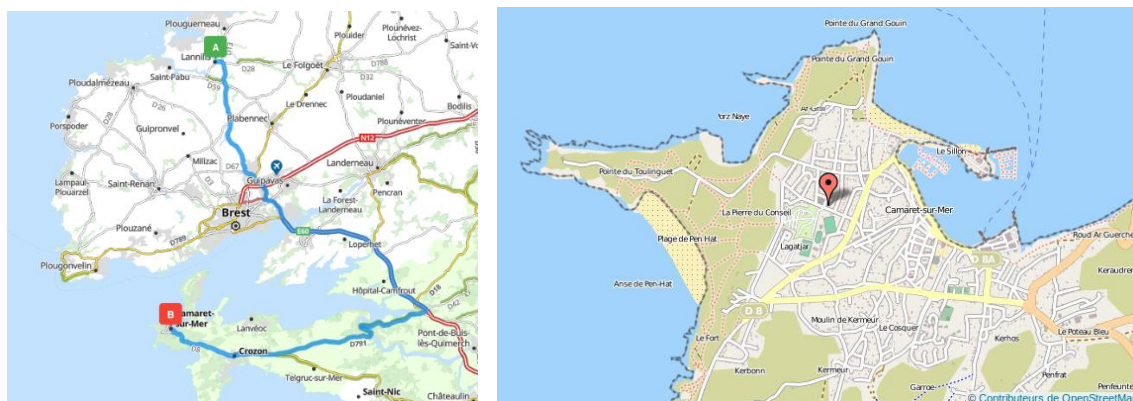
Le public accueilli pendant ce séjour concernera des enfants âgés de 7 à 9 ans. Pour des raisons pratiques, ce séjour de vacances accueillera un maximum de 24 enfants. Conformément à la législation en vigueur, le groupe doit être constitué en majorité par les enfants fréquentant habituellement le Centre de Loisirs de Lannilis.

DATES DU SEJOUR

Ce séjour se déroulera du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2026, soit 5 jours et 4 nuits.

LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Le séjour se déroulera à Camaret-sur-Mer sur la presqu'île de Crozon.



LE CAMPEMENT

Les enfants et l'équipe d'animation seront hébergés sous tentes au camping municipal du Lannic, Rue de Grouanoc'h, 29570 Camaret-sur-Mer (☎ 02 98 27 91 31). Il est idéalement situé à proximité du port, des commerces, des plages, des lieux d'intérêt et des chemins de randonnée. C'est un joli camping 2 étoiles sous les pins où l'on s'endort bercé par le bruit des vagues les soir.

Les tentes du centre de loisirs sont collectives (4 enfants maximum par tente igloo) et non mixtes.

Pour en savoir davantage : <https://www.camaret-sur-mer.fr/fr/decouvrir/camping-sejourner-camaret-sur-mer/camping-municipal>



La préparation des repas sera assurée par l'équipe d'animation. Les enfants pourront être associés à la préparation de certains plats. Le camp dispose d'une tente cuisine permettant la préparation des repas dans le respect des règles sanitaires. Les repas seront pris en commun sous un barnum situé sur le campement. Régimes spéciaux et allergies alimentaires seront pris en compte en amont du séjour pour élaborer le menu de la semaine. Ce denier sera communiqué aux enfants sous forme d'affichage lors du séjour.

📌 **Prévoir un pique-nique !** Le repas du midi du premier jour est à la charge de la famille.

LES DEPLACEMENTS

Les trajets aller et retour se feront en car. Le groupe sera pris en charge par le prestataire habituel de l'accueil de loisirs « Abers Voyages ». Le départ et l'arrivée du groupe se feront sur le parking de la Maison de l'Enfance de Lannilis.

La responsable du séjour aura à sa disposition et celle de l'équipe un véhicule de 5 places pour faire les courses d'appoint sur le campement et parer aux urgences. Les enfants effectueront sur place tous leurs déplacements à pied. Un car sera affrété pour aller au Fun Park à Crozon et revenir au camping de Camaret.

📌 **Pas de co-voiturage !**

L'EMPLOI DU TEMPS

Lors du séjour, le programme suivant se fera en fonction des activités réservées à l'avance, mais aussi en fonction des souhaits des enfants, des conditions météo, des opportunités d'animation ou de contraintes techniques. Ce dernier reste d'ordre indicatif.

Lundi 13 juillet 2026 :

- **Rendez-vous** à la maison de l'enfance à **9h30** (Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 si besoin par l'équipe du centre de loisirs).
- Départ vers 10h, direction Camaret en car.
- Découverte du camping et installation avec l'équipe encadrante.
- Pique-nique.
- **Découverte des environs et selon le temps plage ou jeux de cohésion**
- Goûter
- Douches / temps libre
- Repas du soir.
- Veillée jeux collectifs et coucher.

Mardi 14 juillet 2026 :

- Réveil échelonné, petit déjeuner.
- **Petit tour au marché et visite du port.**
- Repas du midi au campement.
- Propositions de l'équipe et envie des enfants : Bricolage, balade, jeux, etc.
- Goûter.
- Douches / temps libre
- Repas du soir.
- Veillée et coucher.

Mercredi 15 juillet 2026 :

- Réveil échelonné, petit déjeuner.
- Propositions de l'équipe et envie des enfants : Bricolage, balade, jeux, etc.
- Repas du midi au campement.
- **Balade en mer avec les vedettes Sirènes**

- Goûter.
- Douches / temps libre
- **Veillée pizza et musique.**

Jeudi 16 juillet 2026 :

- Réveil échelonné, petit déjeuner.
- **Accrobranche Fun Park de Crozon** et pique-nique sur place
- Goûter.
- Douches / temps libre
- **Veillée festive et coucher.**

Vendredi 17 juillet 2026 :

- Réveil échelonné, petit déjeuner.
- Rangement du campement.
- Repas.
- Propositions de l'équipe : Bricolage, balade, jeux, etc.
- Goûter.
- Départ en car direction Lannilis.
- Accueil des familles entre **18h et 18h30.**

LES ACTIVITES

Proposées par les prestataires privés locaux de Camaret ou par l'équipe d'animation, les activités permettent à l'enfant de vivre des moments exceptionnels.

- La sortie en mer sera assurée par la compagnie des vedettes Sirènes au port de Camaret. Le circuit permettra de découvrir par la mer les falaises de la pointe de Pen Hir et les Tas de Pois.

Pour en savoir davantage : <https://www.sirenes.bzh>



- Le groupe passera la journée au Fun Park de Crozon pour l'activité accrobranche et pique-niquera sur place. Un car sera affrété pour l'aller et le retour. Des gants seront fournis aux enfants. Prévoir une tenue confortable et des baskets fermées.

Pour en savoir davantage : <https://www.funparkcrozon.fr/>



- La **baignade** à la plage du Corréjou, plage située à deux pas du port est encadrée par l'équipe d'animation sous la supervision d'un/e animateur/trice titulaire du diplôme de surveillance des baignades (SB). La baignade est organisée selon la législation en vigueur avec un taux d'encadrement adapté.

Prévoir un maillot de bain et une serviette de bain.



- **Les activités menées par l'équipe mais aussi l'accompagnement des propositions des enfants.**

L'équipe a à cœur de faire de ce séjour une parenthèse propice à la découverte. Nous mettons tout en œuvre pour faire du campement, notre lieu de vie pendant 5 jours, un endroit agréable et sécurisant pour que chacun s'y sente à l'aise. Nous profiterons du boulodrome et du terrain de football au camping mais aussi du matériel que nous amenons sur place (jeux extérieurs, jeux de société, malle nature, etc.).



LE PROJET ET LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ce séjour aura pour but de faire profiter les enfants d'un vrai temps de vacances tout en les sensibilisant à la protection de leur environnement et en valorisant l'esprit d'entraide. Ce séjour doit permettre de favoriser les relations entre enfants, avec l'équipe d'encadrement et permettre l'apprentissage de la vie en collectivité et de l'autonomie.

Le projet du camp est en cohérence avec celui du centre de loisirs, dont il reprend les objectifs :

- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :
 - mise en place de règles « non négociables » garantissant la sécurité de tous.
- ✓ Permettre à chaque enfant de vivre un temps de vacances :
 - des horaires souples, lever et petit déjeuner échelonné, respect du rythme de chacun ;
 - le droit de « ne rien faire » et de « faire autre chose ».
- ✓ Développer l'autonomie de l'enfant :
 - accompagner les enfants sur les temps de vie quotidienne ;
 - apprendre la vie en camping et en pleine nature (Installation du camp, tâches quotidiennes).
- ✓ Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité :
 - élaboration d'un « règlement intérieur » en concertation avec les enfants ;
 - mise en place d'un planning pour les tâches collectives : préparation des repas, vaisselle, etc.
 - tenue d'une réunion d'enfants tous les jours pour la régulation de la vie du groupe.
- ✓ Permettre la découverte d'un environnement et d'un patrimoine.
 - Visites et randonnées sur la presqu'île de Crozon

Considérant qu'un séjour de vacances doit respecter et prendre en compte les rythmes de vie des enfants en vacances, l'organisation, la gestion de la vie quotidienne, les activités proposées prendront en compte les attentes et les besoins de chacun sous couvert de certaines règles en matière d'hygiène et de santé.

Considérant qu'un séjour de vacances tend à favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité, les activités proposées prendront en compte, là aussi, les besoins et les attentes des enfants, l'environnement naturel et culturel de la ville de Camaret-sur-Mer ainsi que le respect des rythmes du public accueilli.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

L'équipe d'encadrement envoie généralement des nouvelles aux familles une à trois fois maximum durant le séjour. Il s'agit d'emails groupés rapportant les événements majeurs de la vie du séjour. En cas de difficultés rencontrées avec un enfant, la famille reçoit des nouvelles personnalisées par email ou par téléphone.

LES RESSOURCES MATERIELLES

La mairie de Lannilis mettra à disposition de l'équipe d'animation tout le matériel nécessaire à la bonne marche du séjour. Tout l'équipement sanitaire, ludique et logistique est apporté sur le lieu de séjour par l'équipe d'animation.

Les familles sont chargées de prévoir tous les effets personnels des enfants. Une fiche « trousseau » est communiquée aux familles lors de l'inscription afin de faciliter la préparation du nécessaire.

① **Les bijoux, consoles de jeux, téléphones portables ou objets de valeur sont interdits lors du séjour !** La mairie de Lannilis ne pourra être tenue responsable en cas de vol, de dégradation ou de perte.

① **Argent de poche autorisé.** Opportunité d'acheter cartes postales ou souvenirs dans les boutiques du port ou sur le marché.

① **Bonbons :** merci de ne pas amener de bonbons ou de biscuits pour le séjour, pour des raisons d'hygiène dans les tentes (animaux) et pour éviter les tensions. Les occasions de manger des confiseries ne manqueront pas durant le séjour !

① **Matelas :** merci de prévoir un matelas fin autogonflant ou tapis de yoga de 60 cm de large maximum. Au-delà il est impossible de tenir à 4 dans la tente. Les affaires personnelles, le sac de couchage et l'oreiller sont à fournir par la famille.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe pédagogique est composée de quatre personnes qualifiées ou en cours de qualification :

- Une responsable BPJEPS/PSC1/BSB
- Trois animateurs BAFA (complet ou en cours)

Ses missions sont de mettre en place un cadre sécurisant et respectueux de la législation, d'être garante des règles de vie et de fonctionnement, de porter attention à la vie quotidienne, de favoriser la vie du groupe et de proposer des activités adaptées en tenant compte des demandes des enfants.

Chaque membre de l'équipe a un rôle particulier attribué à l'avance :

- ✓ La responsable est référent de la gestion financière, du respect du cadre réglementaire et du lien avec les prestataires et le centre de loisirs.
- ✓ Un animateur titulaire du PSC1 assure le rôle d'assistant sanitaire (prise de connaissance des fiches sanitaires des enfants, suivi des régimes alimentaires et des traitements, tenue à jour de la pharmacie et du registre de soins). Il y aura une consultation chez le médecin pour tous les cas dépassant ses compétences.

- ✓ L'équipe pédagogique dans son ensemble est responsable du suivi de la vie quotidienne des enfants et de l'état du matériel.

Pour répondre au mieux au travail en équipe et à la cohésion de l'équipe pédagogique, chaque soir après le coucher, une réunion de celle-ci sera organisée pour préparer ensemble la journée du lendemain et la répartition des tâches. Deux réunions d'équipes seront également organisées en amont pour préparer dans les meilleures conditions ce séjour.

L'ÉVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet se fera pendant et après le séjour et notamment :

- ✓ *Par l'observation et les retours des enfants pendant le séjour.*
- ✓ *Par les temps de rencontres formels ou informels entre l'équipe pédagogique et les enfants pendant la durée du séjour de vacances.*
- ✓ *Par les réunions entre l'équipe pédagogique, avant, pendant et après le séjour.*
- ✓ *Par les temps de rencontres avec la hiérarchie du service enfance et avec le directeur de l'accueil de loisirs sans hébergement de Lannilis avant et après le séjour.*

Au travers de l'analyse des informations collectées, les temps d'évaluation du projet auront deux buts :

- Permettre à l'équipe pédagogique de réguler, d'adapter et de modifier son action pendant le séjour.
- Permettre à l'organisateur, d'améliorer, de choisir des actions plus efficaces ou de modifier certaines démarches.

TARIFS

Pour les familles de Lannilis, Tréglonou et Kernilis, le tarif est déterminé en fonction du quotient familial :

Tarif selon le quotient familial				
< 650	651 à 754	755 à 1004	1005 à 1204	>= 1205
70.00 €	100.00 €	167.30 €	193.00 €	218.75 €

Pour les familles extérieures, le tarif est de 218.75 €.

Un service proposé par



Centre de Loisirs de Lannilis

Maison de l'enfance - St Sébastien 29870 LANNILIS

02.98.37.21.27. | centredeloisirs@lannilis.bzh | www.clsh-lannilis.com